



Encore trop d'alcool vendu aux mineurs en Valais

PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH



Seuls 4% des commerces pris en flagrant délit de servir de l'alcool aux mineurs ont récidivé. LDD

PRÉVENTION Les mineurs valaisans ont rencontré un peu moins de difficultés à acheter de l'alcool l'an passé. Les résultats de la campagne menée par Addiction Valais, la police cantonale et les polices municipales laissent en effet apparaître une légère hausse du pourcentage de ventes illégales par rapport à 2016. «57% des établissements ont refusé de vendre de l'alcool aux jeunes acheteurs alors qu'ils étaient 62% en 2016», constate Sébastien

Blanchard, intervenant en prévention auprès d'Addiction Valais.

Récidivistes en baisse

Les responsables de cette action qualifient tout de même ce résultat de «très bon, surtout par rapport à 2014», année durant laquelle les mineurs n'avaient essuyé que 36% de refus lors de leurs tentatives d'acheter de l'alcool. Mieux: l'an dernier, seuls 4% des commerces pris en faute ont récidivé et ainsi fait l'ob-

jet d'une annonce aux autorités compétentes par la police pour avoir vendu illégalement de l'alcool à des mineurs lors de deux achats tests. Ces récidivistes représentaient encore 12% des commerces testés en 2016 et 8% en 2015. «Ce taux représente le pourcentage de commerces le plus bas depuis le lancement de la planification cantonale 2012-2017», se réjouit Sébastien Blanchard.

Ces résultats tendent encore à



démontrer que les achats tests ont une influence sur les pratiques de vente et donc sur la protection de la jeunesse.

Alcool et tabac liés

Arrivé au terme de cette première campagne «convaincante», le groupe de pilotage cantonal a décidé de continuer l'effort de sensibilisation destiné à protéger la jeunesse. En lançant un nouveau projet pilote inédit au niveau national. «En collaboration avec le CIPRET-Valais qui mène déjà ses propres enquêtes pour la cigarette, nous allons unifier les achats tests d'alcool et de tabac.» Ces prochains mois, 10 soirées de 10 tests mettant en scène des jeunes âgés de 14 à 16 ans seront programmées dans 100 commerces différents du canton. Des établissements publics qui auront été au préalable informés de la mise en œuvre de cette action via un courrier et une visite effectuée par les polices communales.